

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2023
RIUNIONE DI I 30 DI NUVEMBRE E DI
PRIMU DI DICEMBRE DI 2023

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2023
REUNION DES 30 NOVEMBRE ET PREMIER
DECEMBRE 2023

2023 / O2/064

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF A LA QUESTION DEPOSEE
PAR MADAME SERENA BATTESTINI AU NOM DU GROUPE CORE IN FRONTE**

Objet : A quand la fin des fichages judiciaires et policiers des anciens prisonniers politiques corses ?

Merci pour votre question, je répondrai à la dernière phrase en entière et pleine responsabilité sur ce sujet. Je l'ai déjà prise, je l'assume et je continuerai à la prendre.

Vous connaissez et nous connaissons tous les termes de l'équation, d'abord, y compris avant même l'ouverture du processus en cours. Je fais partie de celles et ceux qui ont toujours dit, soutenu, écrit et demandé que la question des prisonniers politiques soit inscrite dans le périmètre de la solution politique à construire avec l'État. Il y avait à l'époque la question notamment de rapprochement pour certains, la question de la libération conditionnelle pour d'autres, la question des suites civiles et pécuniaires, notamment le paiement des amendes, des dommages et intérêts et enfin la question du Fijait et autres fichiers. Cette question, elle a toujours été posée comme devant faire partie de la solution puisque les prisonniers politiques faisant partie du problème de façon générale, ils doivent nécessairement faire partie de la solution.

Je l'ai réaffirmé et j'ai tenu à ce que cela soit intégré dès le début du processus, y compris si le document que j'ai pris la responsabilité de signer avec Gérald Darmanin le 16 mars ne mentionne pas directement ce point, notamment pour des raisons juridiques relatives à la séparation des pouvoirs sur un certain nombre de thèmes. Mais vous savez, et nous savons, depuis lors, et à chaque occasion,

que la question du fihaz a été systématiquement évoquée avec l'ensemble de nos interlocuteurs, y compris tout récemment, à l'occasion de la visite de la commission des lois de l'Assemblée nationale.

Je vous rappelle que, comme cela a été souligné notamment par les députés composant le bureau de l'Assemblée nationale et qui étaient présents, il importe que l'ensemble du processus relatif à la Corse ne soit pas l'otage de surenchères liée à la vie politique française et au jeu politique français, donc il y a à la fois la nécessité de réaffirmer avec fermeté constante nos attentes en la matière, la nécessité de dire que cette question doit être traitée le plus rapidement possible et la nécessité également de le faire dans des conditions politiques qui permettent que, s'il y a volonté politique demain de la part du gouvernement notamment, et je pense que nous pouvons très fortement l'espérer, d'apporter une réponse rapide à cette question, cette volonté politique ne devienne pas l'otage d'autres considérations.

Donc, pour terminer et pour être très clair, tout le monde sait bien, même si nous ne sommes pas les uns et les autres obligés de partager l'intégralité de l'analyse qui est développée dans votre question orale, je pense qu'aujourd'hui, il y a un très large consensus en Corse et sans doute même à Paris, même s'il reste à construire pour considérer qu'on ne peut pas assimiler les terrorismes islamistes et les personnes qui ont été poursuivies, condamnées ou recherchées en Corse pour des faits de nature politique, cette assimilation est insensée, elle ne repose sur rien, et d'ailleurs elle n'a jamais été l'intention explicite ni des législateurs ni du pouvoir réglementaire qui a organisé les décrets qui régissent la matière.

Je pense qu'il appartient à l'État dans toutes ses dimensions, d'en tirer les conséquences, notamment sur la question du fihaz, et je pense qu'on ne peut pas attendre trop longtemps pour que ce signe soit donné, parce que cette assimilation, je le répète une fois encore, ne répond ni à l'esprit ni à la lettre ni à l'intérêt de celles et ceux qui ont voulu le fihaz, donc comptez sur ma détermination.

Je termine par où j'ai commencé. Je sais pouvoir compter sur la vôtre et sur celle de l'ensemble des nationalistes et je pense que nous pouvons compter aussi dans cette affaire sur le soutien d'autres groupes, d'autres sensibilités, il faut continuer à faire de la pédagogie. Je pense que nos interlocuteurs parisiens ont compris que nous avons besoin d'une réponse rapide.

J'espère fortement que nous l'obtiendrons ensemble.

Je vous remercie.